



CONTRAT – Mai 2024 – Octobre 2024
(semaine 18 à semaine 43)
25 semaines de livraison
1 semaine d'absence



Le contrat est passé entre **La Painpayerie**, 1 route de Creachmeur, 29217 Plougonvelin, représenté par Jérémy Filho, boulanger, pour l'approvisionnement hebdomadaire de pains bio au levain et cuit au feu de bois et l'adhérent.e de l'AMAP :

Mr-Mme

Demeurant à

Tél.....Mél :@.....

✓ **DURÉE DU CONTRAT:**

Début : 03/05/24. - Fin : 25/10/24 soit 26 semaines

**1 semaine d'absence prévues par le/la producteurice
soit au total 25 semaines de livraison**

✓ **CONTACT :**

Jérémy filho@gmx.fr Tel : 06 31 16 89 06

✓ **DISTRIBUTIONS :**

Le vendredi de **17h30 à 19h30** à La ferme de Messouflin, 29810 Ploumoguier.

Lors de la distribution, les parents doivent assurer la surveillance de leurs enfants.

✓ **PÉRIODE D'ESSAI :**

Les 2 premiers mois sont considérés comme période d'essai, pendant laquelle l'adhérent.e peut décider de rompre le contrat.

En cas de résiliation hors de la période d'essai, de la part de l'adhérent.e , aucun remboursement ne sera effectué pour la période engagée.

✓ **LES PRODUCTEURICES** s'engagent à :

- fournir la liste des productions et donner une information régulière sur la situation de la boulangerie.
- fournir chaque semaine une « part de la récolte » ou panier, calculée pour convenir aux tailles prédéfinies.

✓ **LE/LA CONSOMMATEURICE** s'engage à :

- venir retirer sa commande sur le lieu de distribution, dans les horaires impartis ou à le faire récupérer par une personne de son choix.
- effectuer au minimum deux permanences sur la période du contrat.

- régler la totalité du montant de la saison par chèques ou virements automatiques et selon les modalités ci-après.
- garantir la juste rémunération du travail du producteur incluse dans le prix du panier.
- partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles.

✓ **ABSENCE :**

En cas d'impossibilité, d'absence non programmée ou de départ définitif l'adhérent.e prévient impérativement JérémY par mail deux semaines à l'avance.

Le pain ne sera pas reprogrammé, il sera donc perdu.

✓ **REPORT OU ANNULATION DE DISTRIBUTIONS par les producteurices :**

Il n'y aura pas de distribution les jours ou semaines suivantes : **vendredi 31 mai**

✓ **ABSENCES PROGRAMMÉES PAR L'ADHERENT.E, préciser les dates :**

.....

✓ **PAIEMENT**

- Le paiement se fait uniquement par chèque à envoyer à JérémY Filho à l'adresse suivante : 1 route de Creachmeur, 29217 Plougonvelin.

Mettre le nom et prénom de l'adhérent au dos du chèque.

Échéancier:

1 chèque de€
 2 chèques égaux de€
 3 chèques égaux de€
 6 chèques égaux de€

Les producteurices déclarent avoir pris connaissance des obligations stipulées dans ce contrat et confirment leur engagement envers les consommateurices pour le respect des principes de production et de distribution en AMAP.

L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP.

Je/Elle déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP, et avoir pris connaissance de la charte d'AMAPLOUM.

Date

Signature adhérent.e

Signature producteurices

✓ **CONTRAT**

				Mai		Juin		Juillet		Aout		Septembre		Octobre
	Poids	Prix à l'unité	Qté	Prix	Qté	Prix	Qté	Prix	Qté	Prix	Qté	Prix	Qté	Prix
			/sem	/sem	/sem	/sem	/sem	/sem	/sem	/sem	/sem	/sem	/sem	/sem
Payou Classique Mélange de farines T65 et T150	500 g	3 €												
Payou sésame Mélange de farines T65 et T150	500 g	3 €												
Payou Lin Mélange de farines T65 et T150	500 g	3 €												
Payou multi-graines Mélange de farines T65 et T150	500 g	3 €												
Semi-complet Classique Farine T80	500 g	3 €												
Semi-complet Graines de courge Farine T80	500g	4€												
Pain complet Farine 150	500 g	3,5€												
Brioche au levain naturel	500 g	7€												
Montant pour la livraison hebdomadaire														

Récapitulatif

Mois	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct
Nombre de livraison						
Montant mensuel						
Montant Total						

Rappel semaines d'absences de l'adhérent :